

Ouest-France 01/04/2022

Un livre sur le patrimoine communal en préparation

Les Fougerêts – L'association des Amis de la cour de Launay s'est réunie pour faire le point sur les animations et les avancées techniques de restauration du manoir. Un ouvrage va aussi voir le jour.

L'association des Amis de la cour de Launay et du patrimoine fougerétais s'est réunie, lundi 28 mars, pour faire le point sur les animations et les avancées techniques de restauration du manoir de la cour de Launay. A aussi été annoncée l'écriture d'un ouvrage sur le patrimoine communal.

« Tout ce que je trouve est intéressant »

Celui-ci est écrit par Jean Paul Couché et sera préfacé par Elisabeth Loir-Mongazon, conservatrice du patrimoine et cheffe du service régional de l'inventaire de la région Bretagne. **« Je suis stupéfait de la richesse de la commune, confie l'auteur. Tout ce que je trouve est intéressant. Ces recherches c'est aussi faire comprendre que ce patrimoine est précieux. Il ne faut pas, par exemple, que des palis décorés finissent en bordure de trottoir. »** Plus d'une cinquantaine de pages sont déjà rédigées, sur les 150 prévues.

De nombreux thèmes seront abordés : les châteaux, les manoirs et les métairies nobles, l'église, les chapelles disparues, les écoles, les moulins, les pigeonniers, les matériaux de construction, l'habitat traditionnel, les écoles, le petit patrimoine, le patrimoine naturel et immatériel, les chemins creux... Un travail d'inventaire est en cours. Pour illustrer ce livre, un grand nombre de photos du patrimoine local ont été réalisées par Jean Luc Royer. Les membres de l'association ont sélectionné les plus belles.

Autre bonne nouvelle, après



Marie Françoise et Jean Paul Couché ont fait part des actualités du manoir de la Cour de Launay, aux Fougerêts.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'annonce de la mission patrimoine soutenue par Stéphane Bern, c'est la région Bretagne qui a confirmé que des fouilles pourront être entreprises sur le site.

Des fouilles seront menées
« Les prospections géophysiques réalisées en 2020 aux abords du manoir ont révélé de nombreuses anomalies (fossés circulaires, zones

empierrées) qui ont convaincu le service régional de l'archéologie de la possible existence de vestiges archéologiques. La découverte fortuite de tessons de poterie, dont certains datés du second âge du Fer et mis au jour lors de travaux de racordement, conforte cette conviction.»

En prévision des aménagements extérieurs à venir, le service régional

de l'archéologie vient de notifier, pour compte du préfet de la région Bretagne, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur trois parcelles, situées à proximité du manoir. **« Espérons que ce diagnostic améliorera encore la connaissance de ce site protégé, de la commune des Fougerêts et de notre coin de Bretagne »,** conclut Jean Paul Couché, propriétaire du manoir.